



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale
1009 Pully

Procès-verbal N° 01/2025

Séance du mardi 27 mai 2025 à 18h30

Forum de Savigny

Sous la présidence de Monsieur Fritz Burri

Le Président, M. Fritz Burri, ouvre la séance à 18h30 et remercie la Commune de Savigny pour la mise à disposition de la salle.

Il salue la présence des personnes suivantes : les membres du Comité de direction, M. le Commandant Dan-Henri Weber, secrétaire du CoDir, le Premier-Lieutenant Christian Baeriswyl, Chef des Services généraux, Mme Corinne Fleury, assistante de direction. Mme Nathalie Greiner et M. Gil Reichen sont excusés.

1. Appel et acceptation de l'ordre du jour

Mme Anne-Françoise Richard, secrétaire, procède à l'appel. Mme Anne Schranz et MM. Gérald Cuhe, Xavier de Landerset, Benoît Grossenbacher, Philippe Michelet, sont excusés. M. José Sanchez est absent.

Sont présents : M. Christian Aeschlimann, M. Jean-Charles Bartolacelli, M. Fritz Burri, M. David Chassot, M. David Hausermann, Mme Nathalie Lude, M. Stephan Margelish, Mme Lydia Masmajan, Mme Daphnée Schäppi, Jean-François Spring et Mme Lena Yersin. 11 membres étant présents, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2024

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements du Président à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Président fait lecture du courriel de M. Jeremy Francey, membre du Conseil pour la Commune de Belmont, par lequel il présente sa démission.

Il informe les membres que M. Cédric Alber prendra ses fonctions de Préfet le 1^{er} juillet 2025.

4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction, informe de ce qui suit :

Académie de Savatan : Le recrutement pour l'Ecole d'Aspirants 2025-2026 s'est avéré plus compliqué pour certains corps qui étaient toujours à la recherche de candidat-e-s en février de cette année. Une session d'examens supplémentaire a été mise en place à la demande de la Police de Lausanne, ceci afin de pouvoir compléter ses rangs, mais également de tendre vers un effectif pour la session 2025-2026 de 65 à 75 aspirant-e-s pour l'ensemble des polices communales. Police Est Lausannois s'était fixée un objectif de quatre aspirants qui a été atteint.

Les comptes 2024 de l'Académie présentent un excédent de recette avec un coût réel d'écolage de CHF 49'020.- par aspirant, au lieu des CHF 58'000.- budgétisés. La différence de CHF 8'980.- a été restituée aux corps concernés.

Nouveau rebondissement chez nos collègues valaisans puisqu'un postulat a été déposé le 11 février 2025 au Grand Conseil du Valais, demandant au Conseil d'Etat de suspendre sa décision de retrait des aspirants valaisans de l'Académie de Savatan. Ce postulat précise que les motifs ayant conduit à cette décision de retrait ne sont plus pertinents et ne répondent plus aux considérants de la position initiale, ni à aucun impératif temporel. De plus, les surcoûts occasionnés par une telle décision n'ont plus aucune justification dès lors que les aspirant-e-s vaudois-es et genevois-es continuent à être formé-e-s à Savatan. Du côté vaudois, la Police cantonale avait annoncé pour début mars la finalisation de l'accord entre la Confédération et le canton de Vaud pour le futur site de Moudon, en vue d'une signature avant le départ de Mme la Conseillère fédérale Amherd. Ce ne sera finalement pas le cas, car le dossier a été transmis à son successeur. Dès lors, un doute demeure s'agissant de la durée de la poursuite de l'accord en cours.

La campagne de recrutement pour l'école 2026-2027 est en cours et se base sur le même concept de clips vidéo que l'année précédente. Le Comité de la Conférence des Directeurs et Directrices des polices communales vaudoises et la Conférence des Commandants ont validé une présence non seulement au Salon des métiers à Lausanne en novembre 2025, mais également la tenue d'un stand commun avec la Police cantonale vaudoise sur le site de Dorigny, dans le cadre du Forum Horizon de Dorigny en février 2026.

Programme Odyssée : avec l'accord de l'ensemble des polices du canton, le programme se poursuit avec les projets initiaux, hormis le système informatique central. Conformément à l'analyse juridique du Canton, les montants alloués par les différentes autorités politiques pour le programme peuvent continuer à être utilisés, malgré la rupture du contrat avec la Société XPlain. Une étude est en cours en vue du remplacement du projet Polaris. Un nouvel appel d'offres devra être lancé, et une approche des entités politiques sera à nouveau nécessaire afin de financer le nouveau système informatique central. Une présentation du dossier finalisé est espérée d'ici la fin de l'année 2026.

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise : 2025 verra les effets de l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation de la facture policière. Les communes disposant d'une police communale paieront enfin le juste prix pour les missions générales assurées par la

Gendarmerie sur notre territoire, à savoir une participation de 35% des coûts à la Gendarmerie au lieu des 70% payés jusqu'ici.

Mercato : Le Conseil cantonal de sécurité a mis en place un dispositif cantonal afin d'assurer la sécurité lors des matchs de football et de hockey se déroulant sur la canton. Selon les matchs, ce sont entre 80 et 120 policières et policiers qui sont engagés, tant pour la sécurité publique que pour le maintien de l'ordre. Durant l'année écoulée, ce sont 80 matchs de première et deuxième division de football pour lesquelles les polices communales ont été engagées.

La cérémonie d'assermentation de l'Association Sécurité Est Lausannois est fixée au 11 septembre 2025.

5. Assermentation de M. Jérémie Francey

M. Bartolacelli indique que M. Francey a omis d'informer la Commune de Belmont de sa démission du Conseil intercommunal. La désignation de son successeur aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil communal du 5 juin 2025.

6. Préavis du Comité de direction N° 01-2025 – Comptes 2024

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, M. Jean-Charles Bartolacelli, membre de la Commission de gestion. Ce dernier indique ne rien avoir à ajouter à son rapport. C'est donc à l'unanimité que la Commission de gestion invite les membres à adopter les conclusions du rapport qui sont identiques à celles du préavis.
- Le Président passe en revue les comptes par centre de charges et ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N° 01-2025 est accepté à l'unanimité.

7. Préavis du Comité de direction N° 02-2025 – Rapport de gestion 2024

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, Mme Daphnée Schäppi, membre de la Commission de gestion. Cette dernière indique ne rien avoir à ajouter à son rapport. C'est donc à l'unanimité que la Commission de gestion invite les membres à adopter les conclusions du rapport qui sont identiques à celles du préavis.
- Le Président passe en revue le rapport de gestion par départements et ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N° 02-2025 est accepté à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

M. David Chassot présente ses excuses pour être arrivé tardivement à la séance.

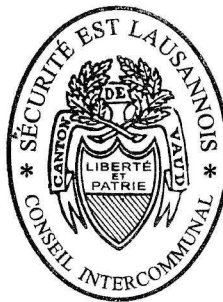
La séance est levée à 19h10.

Savigny, le 27 octobre 2025

Le Président



Fritz Burri



La Secrétaire



Anne-Françoise Richard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron